



Une marque de
TotalEnergies Proxi Sud Ouest



CONTACTEZ-NOUS AU :
0553 830 830

Pour toutes vos demandes,
et quels que soient vos besoins,
nos Conseillers Énergies sont
à votre écoute.



TotalEnergies

**Réduisez votre
consommation
avec une énergie
moins chère
et des services
innovants !**

**gaz naturel
électricité
services**



Réduisez votre facture d'énergie
grâce aux aides TotalEnergies pour
le changement de votre équipement
de chauffage ou vos travaux d'isolation.
Plus d'infos sur
www.lenergietoutcompris.fr



Météofioul® (gratuit)
Vous avez un contrat Pack Service+,
on vous appelle avant la panne !



SMS (gratuit)
Info créneau horaire de livraison
la veille par mail ou SMS



Factures dématérialisées (gratuit)
Vos factures pro envoyées par mail
et toujours disponibles en ligne



Mensualisation Pack Privilèges
Vos dépenses de chauffage étalées sur
12 mois et en cas d'affluence majeure de
commandes, vous êtes livré(e) en priorité



Règlement par carte bancaire
Paiement en ligne sécurisé :
<https://monetico.apayer.fr/alvea-t-psy/paiement-en-ligne>



www.proxi-totalenergies.fr
Pour passer vos commandes en ligne
à toute heure



Alvéa vous conseille l'utilisation de
combustibles de qualité supérieure.
Ils offrent un meilleur rendement
par rapport à un produit ordinaire
et garantissent un fonctionnement
optimal de vos matériels.



www.proxi-totalenergies.fr



TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS
au capital de 18 531 390 €
Siège social : 898 Route de la Teinture
47200 MONTPOUILLAN
324 958 198 R.C.S. AGEN - N° TVA FR 65 324 958 198

SIGNATURE DU LIVREUR

SIGNATURE DU CLIENT*

*La signature du client vaut acceptation
des Conditions Générales de vente au verso.

ÉTIQUETTE À JOINDRE À VOTRE RÉGLEMENT.
À RETOURNER : VOIR ADRESSE DE RÉGLEMENT CI-DESSOUS.

Alvéa - 1-87105733 - doc - 30108797

Date : 31/01/2025 13:42 page 1 de 1
Envie : 606640C YANN G.
Bon de Livraison : 38108787

ADRESSE DE LIVRAISON

SARL JB TAXI
1 RUE DES VIOLETTES
46270 FELZINS

ADRESSE DE FACTURATION

SARL JB TAXI
1 RUE DES VIOLETTES
46270 FELZINS

Votre commande : 41576116 du 29/01/2025
EXCELLIUM PRO (1200 L)
Vos ref Cde :
Numéro de client : 87185733

Livre : EXCELLIUM PRO
OTE
1101 L

ELEMENTS DE LIVRAISON

Heure de début de la livraison : 13:34
Volucapteur Arrière : 3515021
Volucapteur Avant : 3513940
Volume Livre (L) : 1101
Coordonnées GPS : 44.606392 / 2.135301

RÈGLEMENT :

- ☒ Non réglée
☐ Espèces
☐ Chèque
☐ Carte Bancaire
☐ Monetico - Paiement en ligne sécurisé :
<https://monetico.apayer.fr/alvea-t-psy/paiement-en-ligne>
☐ Crédit Renouvelable «Réservé Sérénité»
☐ Mensualisation Pack Privilèges

Client
Absent



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
- L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.

Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers rétaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

